



Port de Cherbourg, le 9 décembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déconstruction du hangar Bellot

Presque un an jour pour jour après l'incendie du hangar Bellot, Ports de Normandie va entamer sa déconstruction. L'occasion de revenir sur cette page de l'histoire maritime de Cherbourg-en-Cotentin qui se tourne.

Vendredi 29 décembre 2023, l'un des anciens hangars du constructeur de bateaux en bois Jean Bellot a été en partie détruit par un incendie d'origine criminelle. Située dans l'avant-port de Cherbourg, la « halle Bellot » n'abritait plus aucune activité depuis 27 ans. Suite à l'incendie, cette friche industrielle était devenue dangereuse. En effet, malgré l'intervention de 26 pompiers, une partie importante du bardage est partie en fumée et la charpente métallique a subi des températures trop importantes pour être conservée. Il a donc été décidé de procéder à sa démolition.

Ainsi, après avoir dépollué le bâtiment, Ports de Normandie commencera la semaine prochaine sa démolition. Le chantier devrait durer 2 mois environ. Budget : 100 K€

Un héritage industriel au service de la construction et de la réparation navale

Fondée en 1948 par l'entrepreneur Jean Bellot (1914-2003), les Chantiers Jean Bellot ont marqué l'histoire de l'industrie navale du Nord-Cotentin pendant près de 50 ans. Spécialisés dans la construction et la réparation navale, ils ont activement participé à la relance de la pêche dans le Nord-Cotentin et contribué au rayonnement de la ville de Cherbourg-en-Cotentin grâce à un savoir-faire reconnu.

Le 24 septembre 1949, l'entreprise a mis à l'eau son premier bateau de pêche, le cordier Espoir, construit pour l'armateur Émile Régnier. Ce fut le début d'une longue lignée de cordiers. Ainsi, en 1956, La-Belle-Poule, le premier chalutier des chantiers navals Bellot, est mis à l'eau, suivi du Jacques Louise en 1959, l'un des derniers vestiges des chalutiers en bois construit par les chantiers Bellot, aujourd'hui protégé aux titres des Monuments Historiques. L'entreprise comptait également à son actif quelques bateaux de plaisance, construits entre 1956 et 1974.

Au fil des décennies, les Chantiers Bellot ont su diversifier leur activité. En plus de la construction navale et de la réparation de bateaux, l'entreprise s'est forgée une expertise dans les secteurs de la chaudronnerie dans les années 1960 et des matériaux composites dans les années 1990.

Les Chantiers Bellot ont dû fermer leurs portes en 1997, après une décision du Tribunal de commerce. Aujourd'hui, l'un des bâtiments situés sur le quai Lawton Collins abrite La Recherche, un collectif d'artistes.

Les Chantiers Bellot demeurent un symbole de l'industrie navale cherbourgeoise, témoignant d'un savoir-faire unique, transmis à travers les générations.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr